



INTRODUCTION

Le projet Trames des Zones Pastorales vise à caractériser et définir les enjeux de trames fonctionnelles déclinés aux zones pastorales et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages agricoles et pastoraux face aux changements climatiques et ainsi, préserver la biodiversité et les continuités écologiques sur le massif des Alpes. Ces enquêtes, réalisées par les Chambres d'Agriculture et le CERPAM, en lien avec les PNR, s'insèrent dans le lot 2 (expertise agricole) du projet et abordent les enjeux économiques de ces zones intermédiaires et parcours préalpins dans les systèmes d'exploitation.

LA FERME DE DENIS DEBELLE

- **1 UTH : Denis installé en 1987**
- **Situation géographique:** St Christophe sur Guiers (38)
- **Surfaces :** 110 ha herbe + bois pâturé
- **Animaux :** 32 vaches allaitantes de races Charolaises, Salers, Herens
- **Commercialisation :**
Génisses de boucherie 36 mois
Broutards
Négociant et circuit court

• **Les surfaces pastorales :**
60 ha de Zones intermédiaires
Alpage collectif : 107ha

• **Alimentation :**
100% autonome

• **Reproduction :**
2 périodes de vêlages : novembre et mai - Monte naturelle

Contexte de la zone d'étude

L'exploitation de Denis se situe dans la vallée du Guiers, dans le Parc Naturel Régional de la Chartreuse.

Elle exploite des parcelles, entre 300 et 1200m, sur les communes de Saint Laurent du Pont, Saint Christophe sur Guiers, Corbel, Saint Pierre d'Entremont, et Entremont le Vieux.

60 ha de zones intermédiaires (ZI) sont valorisées en pâturage. Elles sont situées dans une zone de coteaux peu accessible et pentue qui présente une tendance à l'enfrichement et à la fermeture.



Carte du Massif des Alpes

Enjeu Agricole / biodiversité / connexité

La dynamique agricole sur le territoire, notamment autour de l'installation, reste présente, mais avec de nouveaux profils de systèmes d'exploitation. Le maraichage, l'élevage avec transformation, l'apiculture occupent des structures de taille plus modeste, avec peu de besoin de surfaces en zone intermédiaire.

La pérennité des exploitations bovines traditionnellement présentes sur le territoire est plus aléatoire, conditionnée par l'éventuel intérêt d'un successeur familial. La production laitière est organisée via la collecte et la transformation fromagère de la coopérative des Entremonts. La production allaitante ne bénéficie pas de valorisation locale. Cependant, l'éleveur vend quelques animaux à une ferme voisine qui transforme la viande pour une commercialisation dans les points de vente fréquentés par les touristes en Chartreuse.

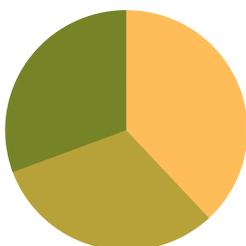
Le secteur des coteaux de Corbel fait partie de la vallée du Guiers vif, axe de connexion entre la plaine et le cœur du massif de Chartreuse. Les zones intermédiaires s'insèrent dans une mosaïque de milieux contribuant à la biodiversité : prairies, landes, zones humides... gagnées cependant par l'enfrichement, principale menace de ces milieux.

Types de milieux pastoraux



Assolement de l'exploitation

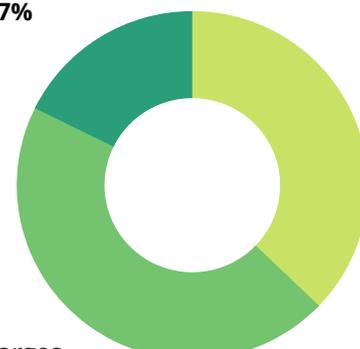
Alpage
30.7%



PP
31.3%

Surfaces pastorales
38%

Bois pâturés
17.7%



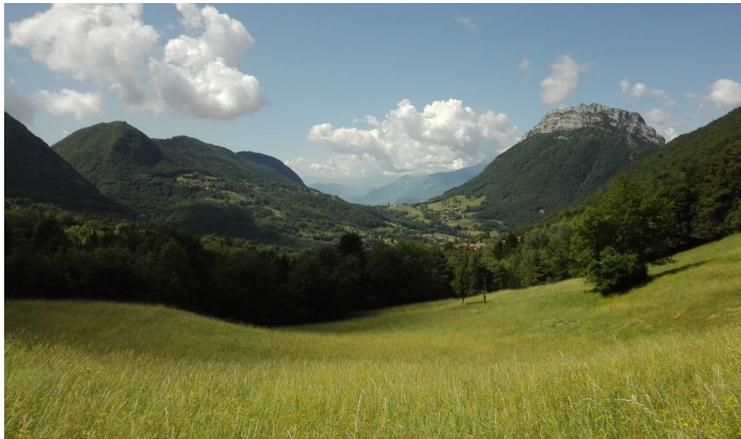
Graminées Fines
37.2%

Graminées Larges
45.1%

Analyse de ces enjeux

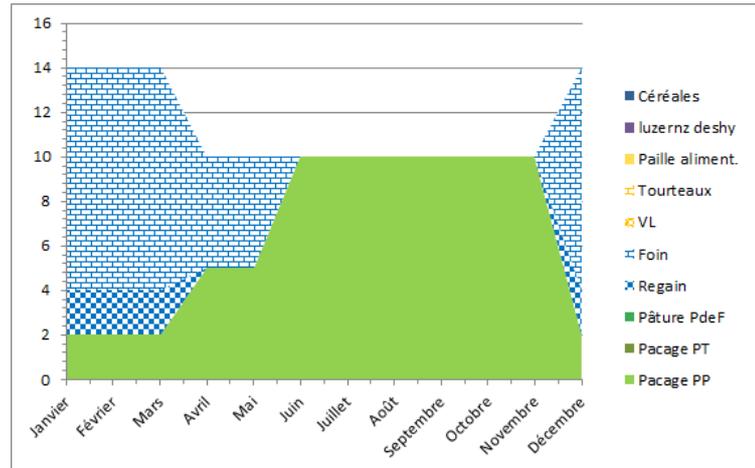
Analyse technico-économique qualitative des Zones Intermédiaires et Parcours Préalpins (ZIPP)

- De 27 ha à l'installation en 1987, l'exploitation s'est développée progressivement pour atteindre 110 ha aujourd'hui, avec la reprise de surfaces à St Laurent du Pont, en plaine, pour la récolte de fourrages et de zones intermédiaires pour le pâturage
- Avec l'installation de Yohan, fils de Denis, 40 ha devraient s'ajouter à cette surface, dont 1/3 non mécanisable.
- L'exploitation des surfaces ne fait pas l'objet de bail, mais une rémunération des propriétaires est réalisée, pour limiter un minimum la précarité.
- Le broyage régulier des surfaces engendre un coût important.
- Le travail de surveillance et de broyage peut être compliqué avec un accès difficile à certaines parcelles (30 min à pied avec les animaux) ; ainsi que par la nécessité de surveiller et déplacer 6 à 8 lots de bovins au pâturage.
- Le maintien de la productivité sur ces surfaces est un enjeu, par manque d'amendement organique, dans un contexte de "sous exploitation".



Intérêt des ZIPP pour le territoire : mobilisation de nouvelles ZIPP, paysage, activités récréatives

- Les projets d'installation du secteur concernent de petites surfaces, essentiellement pour développer la culture maraîchère. Ce ne sont pas les Zones Intermédiaires qui sont recherchées mais des parcelles avec une pente réduite et un accès facile. Ces projets ne permettent pas l'entretien de l'ensemble du territoire, comme peuvent le faire des systèmes d'élevage
- Les ZI constituent des territoires de loisirs, avec de nombreux chemins de randonnées et de trails

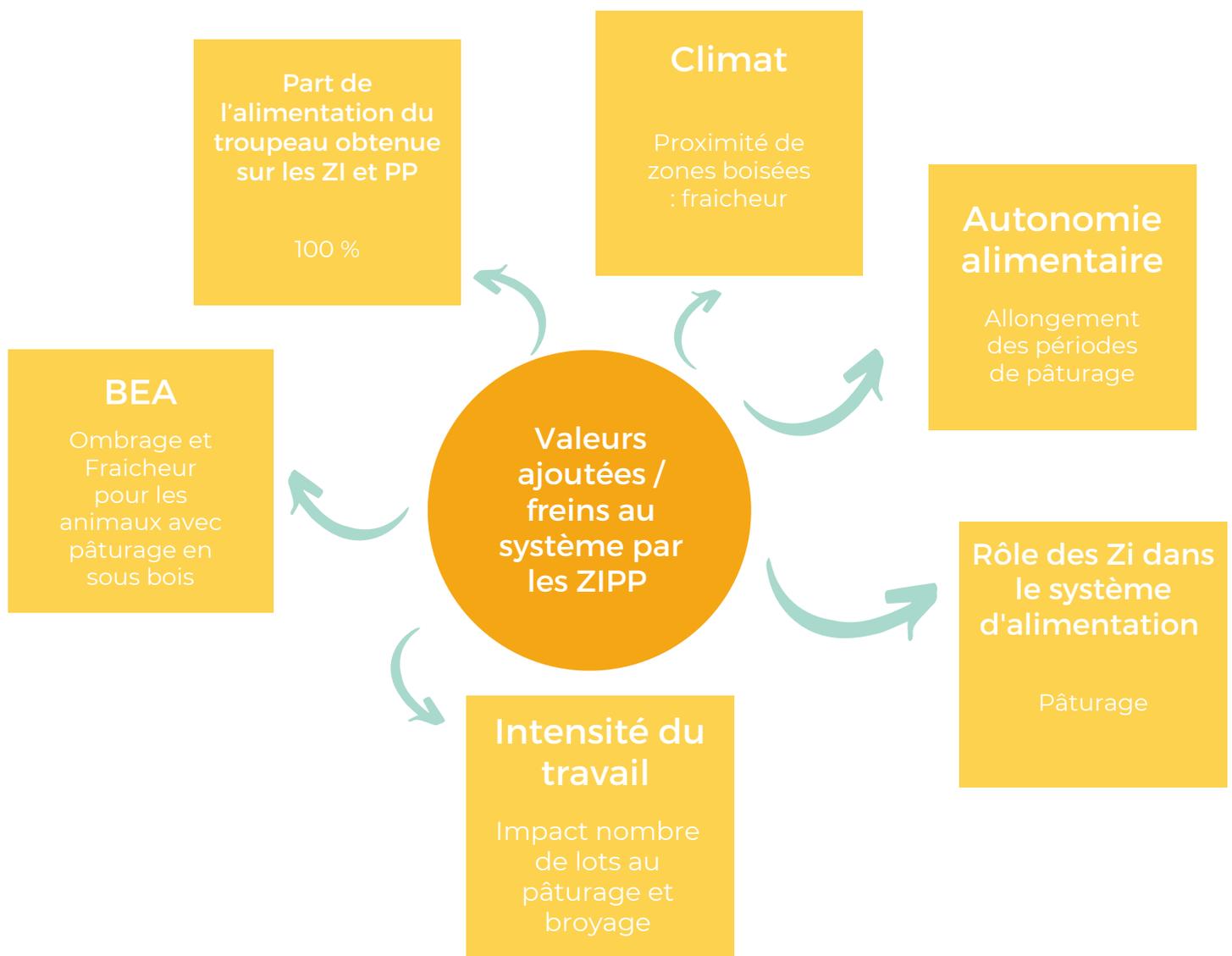


Calendrier d'alimentation de vaches allaitantes avec pâturage estival des ZI (en intégrant du gaspillage hivernal lié à la distribution extérieure) issu de Dialog'Alpes

Intégration des ZIPP dans le système fourrager

- Les vaches allaitantes sont nourries exclusivement à l'herbe : enrubannage et foin, en hiver et quand il est nécessaire d'affourager en pâture. Le pâturage hivernal est pratiqué pour palier un manque de place en bâtiments et pour le bien être de femelles de race Salers, cornues. Il est couplé à une complémentation en fourrages, qui implique souvent des pertes au champs.
- 60 ha de zones intermédiaires sont valorisés en pâturage par des vaches allaitantes en gestation, ou allaitantes.
- Les vaches allaitantes y pâturent à partir du mois de mai.
- Certaines parcelles sont pâturées tardivement jusqu'en décembre, grâce à la proximité d'une grange qui constitue un abri pour du foin distribué en complément.
- Une 30aine de bovins (1/3 du troupeau) monte en alpage de mi-juin à début octobre.
- Durant l'été, 6 à 8 lots de bovins pâturent les zones intermédiaires (avec des tailles lots de 7 à 9 bovins)
- Les fourrages sont récoltés sur les surfaces de prairies des communes de St Laurent du Pont et de St Christophe sur Guiers, entre 300 et 500m d'altitude.
- L'exploitation est autonome en fourrages.

33% des besoins sont couverts par les zones intermédiaires.



Quelques mots sur la Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) d'alpage de Chartreuse ...

La SICA d'alpage de Chartreuse a été créée en 2018 avec un rassemblement de 8 agriculteurs du parc de la Chartreuse afin d'obtenir des aides du Plan Pastoral Territorial (PPT) de Chartreuse pour améliorer leurs conditions de travail sur les zones intermédiaires.

Après 4 années de fonctionnement, la SICA compte 16 adhérents qui ont présenté des projets à hauteur de 134 000 € (matériel de contention, abreuvement, ouverture paysagère, amélioration des accès, ...).

Tous ces projets ont bénéficié des aides de l'Europe et de la Région via le Plan Pastoral Territorial de Chartreuse à hauteur de 70 %.

“

Le broyage est nécessaire, car je n'ai pas envie de mettre du désherbant. J'ai changé de pratiques de clôtures pour faciliter l'entretien, en adoptant des clôtures électriques. J'évite les ronces qui envahissent les barbelés. Mais il reste l'entretien de la végétation sous clôture qui représente un travail conséquent.

”

Vers une résilience des systèmes

• Entretien du foncier :

La principale difficulté réside dans l'entretien régulier des surfaces. Le broyage doit être fréquent pour contenir la broussaille. La consommation d'espèces arbustives par les animaux est illusoire, selon l'éleveur. Augmenter la pression de pâturage est impossible, faute de ressources en eau assez faibles dans ces parcelles.

Ainsi pour l'éleveur, pouvoir faire appel à une entreprise qui assure, par le broyage, l'entretien de la broussaille faciliterait l'exploitation de ces surfaces

• Regroupement parcellaire :

Limiter le déplacement entre les parcelles apparaît également déterminant, via l'aménagement parcellaire. **"Quelques échanges se sont réalisés avec des voisins exploitants. Et aujourd'hui, moins de monde se précipite sur les surfaces qui se libèrent, quand elles sont difficiles d'accès".**

• Disposer d'eau:

Tous les parcs disposent de sources. Certaines se tarissent de plus en plus rapidement, ce qui rend parfois impossible le pâturage ou limite le chargement, et par voie de conséquence la pression de pâturage.

• Rentabiliser les systèmes d'élevage:

Certains ateliers transforment ou font transformer leurs produits (ex : lait via la coopérative des Entremonts) et gagnent de la valeur ajoutée. En production allaitante, la marge reste toujours plus réduite avec des commercialisation en circuits longs. Pourtant les ateliers allaitants se prêtent mieux à l'entretien des ZI avec la possibilité de pâturer plus loin de la ferme, en lots plus restreints.

Levier	Freins
Sécuriser le foncier	Ressource en eau
Transmission des fermes	Temps de travail lié à l'entretien
Etre aidé pour le broyage des surfaces	Morcellement du parcellaire
Achat en commun de broyeur	Accès aux parcelles
Rentabilité des systèmes d'élevage	

CONCLUSION

La pérennité de ce système semble assurée avec l'installation de Yohan, fils de Denis, en 2022.

Parallèlement la ferme va s'agrandir de 40ha, cédé par un voisin retraité. Ces 40 ha sont constitués pour 1/3 de ZI, non mécanisables, ce qui portera à 75 ha de ZI.

Ainsi la question de l'entretien des Zones Intermédiaires est forte dans des exploitations dont la taille moyenne augmente.



REDACTION & CONTACTS:

Catherine VENINEAUX (Chambre d'agriculture de l'Isère) - catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- *CEPAZ coordonné par INRAe : Continuités Ecologiques et trame Pastorale des PARcours préalpins et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises, <https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>*
- *POIA trames pastorales et suites conduit en inter-PNR alpins, https://www.parc-du-vercors.fr/poia_trames*
- *Article sur le projet : <https://suaci-alpes.fr/thematique-projets/environnement/poia-trames-pastorales/>*

Le Projet Trames Pastorales, coordonné par le SUACI Montagn'Alpes pour le Lot 2 : Expertise agricole et systèmes d'exploitation et soutenu par le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA), le FEDER, la région AURA et l'ANCT.



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES